Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS

APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE RÉUSSITE

100 % (EN 2023)

TAUX D'INSERTION

100 % (EN 2023)

TAUX DE SATISFACTION

93 % (EN 2023)

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 12/09/2024

LE CERTIFICAT DE PATRON AUX CULTURES MARINES NIVEAU 1

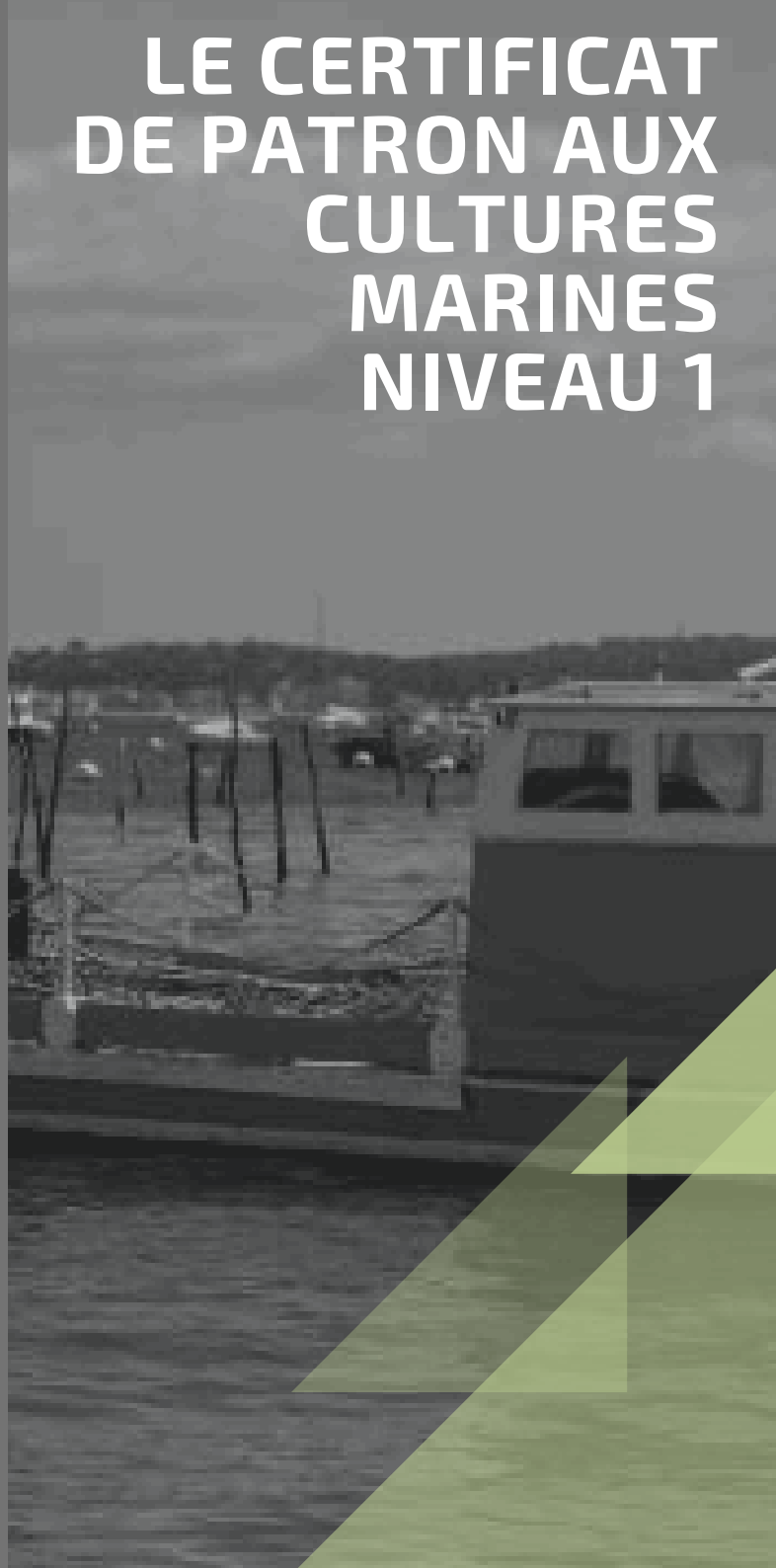

Le Certificat de Patron de Navire aux Cultures Marines de niveau 1 est un titre de niveau 3, qui permet à son titulaire de patronner des navires armés aux cultures marines de longueur inférieure à 24 mètres (12 mètres s'il y a une drague à bord.

PUBLIC CONCERNE

Salariés, demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises.

L'inscription se fait sur dossier. Des sessions sont planifiées en mars (en mortes eaux) et août (temps plein).
Nous consulter pour les dates.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (Conseil Régional, OPCO, Transitions Pro, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre
cas, contactez nous.

LA FORMATION

PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Avoir 18 ans le jour de la demande du certificat.
- Justifier d'une attestation de natation.

MODALITES

Un coût de 2 012,50 € pour une durée de 175 heures en temps plein ou en mortes eaux.

Formation dispensée en centre.

Voie de formation : Formation continue.

RNCP 26019

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 30 MAI 2016 , RELATIF À LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'APTITUDE PERMETTANT D'EXERCER DES FONCTIONS SUR LES NAVIRES ARMÉS AUX CULTURES MARINES, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR

OBJECTIF ET CONTENU

- Navigation - Météorologie,
- Moteurs - Hydraulique,
- Construction - Sécurité - Stabilité,
- Réglementation,
- Certificat marin-ouvrier niveau 2.

Le parcours est adapté suivant les UV et modules déjà acquis.

Formation théorique et pratique
(cours et exercices).

DIPLOME

Le Certificat de Patron de Navire aux Cultures Marines de niveau 1 est délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluations orales, écrites et pratiques.

Possibilité de poursuite en Certificat de Patron de Navire aux Cultures Marines de niveau 2.